

Le Président, à
Mesdames et Messieurs les membres
du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Archamps, le 27 janvier 2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil communautaire qui aura lieu le

LUNDI 02 FEVRIER 2026 à 20h00

au siège de la Communauté de Communes
(Bâtiment Athéna - Amphithéâtre Orjobet - rez-de-chaussée)

L'ordre du jour sera le suivant :

I. Constatation du quorum

II. Désignation d'un secrétaire de séance

III. Actualités de la Communauté de Communes du Genevois

IV. Délibérations

1. Finances

1.1. Rapport d'orientation budgétaire 2026

1.2. Attributions de compensation 2026

2. Petite enfance

2.1. Convention 2026 de versement entre la Communauté de Communes du Genevois et les Communes bénéficiaires de l'attribution individuelle perçue au titre de l'accompagnement financier prévu pour la mise en œuvre de la compétence autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant

3. Sport

3.1. Préfiguration de la prise de compétence sport par la Communauté de Communes du Genevois – subventions aux clubs labellisés emportant modifications statutaires

V. Compte-rendu des représentations dans les organismes extérieurs

VI. Compte-rendu des travaux du Bureau communautaire et des décisions du Président

VII. Approbation des procès-verbaux du Conseil communautaire des 24 novembre et 15 décembre 2025

VIII. Divers

Le Président,
Florent BENOIT

